

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
**LYCÉE MOIÈRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

# BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Juin-Juillet 1917

## SOMMAIRE :

### CONFÉRENCE — RÉUNIONS DU MOIS

#### I. — Association des anciennes Elèves

1. *Assemblée générale de l'Union.*
2. *Mort au Champ d'honneur.*
3. *Citations.*
4. *Mariages et Naissances.*
5. *Décès.*
6. *Bourses et Prix de l'Association.*
7. *Sociétaires nouvelles.*
8. *Changements d'adresse.*
9. *Examens.*
10. *Offre d'emploi.*

#### II. — Société de Bienfaisance

1. *Colonies de vacances et nouvelles de nos jeunes amis.*
2. *Appel en faveur du Vestiaire.*
3. *Cercle amical.*
4. *Préparation de la Vente de Décembre.*

#### III. — Œuvres de guerre

1. *Surintendantes d'Usine.*
-

## Conférence

Le jeudi 11 octobre, *M. Henri Coville*, Agrégé de l'Université, nous parlera de l'Amérique où il a été envoyé en mission de propagande. La conférence aura lieu à 5 heures.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

Les Sociétaires et Aspirantes pourront amener à titre d'invitées, leur mère ou une amie.

## Réunions du mois

La réunion de Bienfaisance aura lieu le jeudi 11 octobre à 3 heures.

Le Cercle amical se réunira le dimanche 14 octobre à 3 heures.

# 1. Association des Anciennes Elèves

## L'Assemblée générale de l'Union

Le 17 juin, l'Assemblée générale de l'Union des Associations réunissait, comme chaque année, à la Maison des Lycéennes, rue Amyot, de nombreuses déléguées des Associations adhérentes affirmant la solidarité si réconfortante de toutes les Lycéennes de France dans un unanime désir d'entr'aide amicale, et une mutuelle émulation pour bien faire.

Mlle Desprez, présidente, résume la vie de l'Union, en cette année scolaire 1916-1917 ; c'est ici pour la communauté, comme pour chacune en particulier, le même programme à réaliser au milieu des difficultés croissantes entraînées par les tragiques événements actuels : « souffrir, attendre, espérer, continuer et travailler ».

La *Maison des Lycéennes*, réinstallée dès octobre 1914, s'est trouvée constamment au complet ; 48 pensionnaires y ont passé. Deux réfugiées membres d'Associations des pays envahis y sont depuis deux ans recueillies gratuitement, grâce à l'aide de l'Entr'aide sociale, et la pension a été accordée dans les mêmes conditions à une 3<sup>e</sup> réfugiée ne résidant pas rue Amyot.

Grâce à de généreux donateurs, entre autres Mme Estannié-Engel, la bibliothèque a été fournie de livres et de périodiques.

Administrer, ravitailler et chauffer, la Maison des Lycéennes a été de la part de sa Directrice un véritable tour de force à accomplir par ce temps de vie chère et d'approvisionnements difficiles, surtout étant donné le prix modique des pensions. Les circonstances obligent d'ailleurs à envisager un léger relèvement des prix en même temps que des économies plus strictes encore.

L'activité de celles qui ont présidé à l'organisation de l'Union ne cesse de s'exercer utilement : Mme Weill, à Caen, s'occupe des Réfugiés très nombreux en cette région.

Notre compagne Mlle Milliard, récemment appelée aux fonctions de chef-adjoint du cabinet du Ministre du Travail, saura défendre les droits des femmes, de celles de l'Enseignement secondaire en particulier en contribuant, nous l'espérons, à hâter l'assimilation du *Diplôme de fin d'Etudes secondaires* à un examen de programme analogue, question posée par l'Union dès 1905.

L'Union continue son service de *Placement* d'accord avec le Secrétariat féminin et l'Association des Institutrices Diplômées, ce qui a permis d'étendre son champ d'action.

Le *Bulletin*, de trimestriel qu'il était autrefois, est devenu annuel provisoirement, mais continue cependant à maintenir un lien mutuel entre les Associations.

Deux nouvelles Associations, celles des Lycées de Paris *Victor Duruy* et *Jules Ferry* ont adhéré à l'Union, ce qui porte le nombre des Associations adhérentes à 78, dont 72 en France libre et 6 en Pays Envahi à qui il faudra prouver qu'on ne les a jamais oubliées.

C'est pour venir en aide à leurs membres que l'A. de Victor Hugo a pris l'initiative de la création d'un *fonds de secours spécial* auquel l'A. de Molière vient de verser 300 fr. Comment se répartiront les subsides ? Peut-être proportionnellement aux cotisations versées par ces Associations avant la guerre. En tous cas faudra-t-il agir vite et sans avoir trop à compter, ce qui sera possible grâce au généreux élan avec lequel toutes les A. adhérentes répondent à l'appel qui leur a été adressé.

Le *Conseil National des Femmes* dont fait partie l'Union, l'a trouvée toute prête à joindre avec lui son action à celle de la *Ligue Nationale Française pour lutter contre la Propagande ennemie*.

C'est de tout cœur que celles qui représentent le groupement de toutes les Lycéennes de France adhèrent à ce mouvement qui a pour but d'aider par tous les moyens en notre pouvoir à la diffusion des idées que défend le programme de la Ligue :

« 1° Répandre dans la population civile des villes et des campagnes les raisons qui justifient l'universelle confiance de la France en la victoire.

« 2° Montrer à ces populations toute l'étendue des sacrifices qu'impose cette victoire, en un mot « maintenir par tous les efforts la confiance nécessaire au salut de la Patrie. »

Des applaudissements unanimes affirment à la présidente de l'Union la complète approbation de toutes les déléguées.

Mme Combat, trésorière, expose alors la situation financière :

Les dépenses s'élèvent à 32.406 fr. pour l'Union et la Maison des Lycéennes réunies.

Il y a un excédent de recettes de 349 fr.

Pour la Bibliothèque qui a un compte spécial il ne reste rien en caisse.

Mme Combat lit ensuite le projet de budget pour 1917 comprenant une légère augmentation de prix pour les pensionnaires de la Maison des Lycéennes.

Tous les comptes sont approuvés et les 5 membres sortants sont réélus à l'unanimité au Comité.

On pose alors la question de l'emploi des fonds réunis pour les Associations des pays envahis. Après discussion, il est décidé qu'en principe chaque Association de région envahie aura son autonomie et distribuera des secours selon les besoins.

En attendant la délivrance, l'Union secourt et secourra, suivant les nécessités, individuellement, les membres réfugiés ou qui pourraient être déjà rapatriés. Chaque association est invitée à faire appel à ses sociétaires pour fournir personnellement des fonds pour cette œuvre.

Enfin Mlle Desprez donne communication d'un appel du Lycée de Bordeaux qui demande que pour stimuler l'élan de

charité, des conférences soient faites dans les lycées par des rapatriées des Pays envahis, autant que possible rentrées récemment.

Un thé intime termine la séance.



Nous rappelons à toutes nos compagnes l'appel de souscription adressé dans le dernier bulletin en faveur de nos compagnes des régions envahies. Prière d'envoyer mandats ou bons de poste, dont le moindre sera reçu avec reconnaissance, à *Mme Gieseke, trésorière, 15, rue Frédéric Passy, Neuilly-sur-Seine*, et non 132, rue Perronet, comme cela avait été dit par erreur.

---

### Mort au Champ d'honneur

M. Pierre Lacroix, soldat au 174<sup>e</sup> d'infanterie, décoré de la croix de guerre, est mort pour la France le 15 mai 1917, à 20 ans.

Nous exprimons à ses sœurs Mlles Jeanne et Marguerite Lacroix, actuellement élèves au Lycée, notre profonde sympathie.

---

### Citations

M. Gustave Jarcin, capitaine au 152<sup>e</sup> régiment d'infanterie, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Commandant de compagnie d'une vigueur et d'une énergie peu communes. Le 22 mai 1917, a entraîné ses hommes à l'assaut dans un ordre parfait ; a enlevé son objectif et résisté victorieusement à toutes les contre-attaques, donnant à tous un bel exemple de courage et de sang-froid. 2 blessures antérieures ; 3 citations. »

M. Jarcin est le neveu de Mme Broin, professeur au Lycée, membre honoraire de l'Association.

M. Chamard, frère de Mlle Chamard, professeur d'anglais au Lycée, maréchal des logis à la 110<sup>e</sup> batterie du ...<sup>e</sup> d'artillerie, a mérité la belle citation suivante :

« Sous-officier très courageux et consciencieux. Au cours des dernières attaques, a exécuté des tirs excellents malgré de violents bombardements ennemis. A su obtenir constamment de son personnel et de son matériel un rendement exceptionnel. » (12 mai 1917).

M. Jacques Balland, neveu de Mlle Gasnier, économiste au Lycée, déjà décoré de la croix de guerre, vient d'être à nouveau cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants :

« Officier orienteur du Groupe qui a fait preuve depuis le début de réelles qualités de bravoure et de grande conscience dans l'exercice de ses fonctions, tant pour la détermination de positions de batterie, que pour l'exploitation du terrain et la recherche d'observatoires. Sur le front depuis 1915 (Artois, Somme, Champagne) d'abord comme aspirant, puis depuis janvier 1916 comme officier orienteur à l'Etat-Major du 6<sup>e</sup> groupe. A confirmé ses grandes qualités au Bois-Vert fin avril 1917. »

---

### Mariages et naissances

On nous annonce le mariage de :

— Mlle Alice Verrier, Externe des Hôpitaux, avec M. Roger Doubrère, Externe des Hôpitaux, Aide-Major au 252<sup>e</sup> d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

— Mlle Madeleine Labord, avec M. Jean Colleville, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Chef de Magasin à la Cie d'Orléans.

\*\*

M. et Mme Gaston Bourgeois (Louise Regnault) nous font part de la naissance de leur fils François.

Nous adressons à nos compagnes nos vives et cordiales félicitations.

---

### Décès

On nous annonce la mort de :

— M. Jean-Baptiste Mispoulet, Secrétaire-Rédacteur à la Chambre des Députés, père de Mme Arin (Jeanne Mispoulet) et de Mlle Berthe Mispoulet.

— Mme V<sup>ve</sup> Williams, mère de Mme de Joncières (Fanny Williams).

— Mme V<sup>ve</sup> Georges Frey (Henriette Grimaud) dont les sœurs, Marie, Charlotte, Mathilde et Marguerite Grimaud ont été avec elle les élèves de la première heure au Lycée.

Nous lui adressons un souvenir ému et l'expression de toute notre sympathie à nos compagnes.

---

### **Bourses**

---

Les deux élèves qui ont bénéficié l'une de la bourse de l'Association dont elle est titulaire, l'autre d'une bourse temporaire, ont réussi toutes deux à leur examen de fin d'année, et poursuivront leurs études avec profit.

Nous transmettons ici les remerciements de leurs familles.

---

### **Prix de l'Association**

---

Ce prix a été décerné à Mlle Bella Gherson, élève de 3<sup>e</sup> année préparatoire, réfugiée belge, dont le travail et la conduite ont donné entière satisfaction depuis l'entrée de la jeune élève au Lycée.

---

### **Sociétaires nouvelles**

---

Aimée Roux.

Jeanne Roux.

---

### **Changements d'adresse**

---

Mme Flobert, Professeur au Lycée Molière, 75, rue de l'Assomption.

Mme Drugeon (Suzanne Flobert), 75, rue de l'Assomption.

Mlle Denise Bons, 74, rue de la Tour.

Mlle Berthe Mispoulet, 82, rue Bonaparte.

Mme de Reilhan de Carnas (Madeleine Jumentié), 6, rue du Gymnase, à Montpellier.

Mlle Suzanne Karpelès, groupement automobile, 3<sup>e</sup> Région, Section T. P. — 503.

---

## Examens

### Brevet supérieur

Louise Bouteille.	Madeleine Poirier.
Suzanne Schlatter.	

### Certificat d'études secondaires

Dinah Abragam.	Paule Bernard.
Germaine André.	Thérèse Bernheim.
Sabine Arnou.	Adrienne Brunshwicg.
Marthe Cahen.	Simone Hannotin.
Paule Cahen.	Andrée Hazan.
Suzanne Calvet-Rogniat.	Colette Henriquez.
Germaine Chaintreuil.	Suzanne Lemire.
Raymonde Chevallier.	Lucile Lévy.
Anne-Marie Clapon.	Marie-Thérèse Lion.
Irène Cordon.	Olga Lozano.
Christiane Debrand.	Juliette Noël-Bouton.
Annie Deck.	Madeleine Pouré.
Hélène Denisty.	Marguerite Quidor.
Georgette Ernest.	Andrée Silz.
Madeleine Faideau.	Germaine Smitsmans.
Elisabeth Godard.	Marie Vancauwenberghe.
Hélène Gorodiche.	Ethel Van Deth.
Françoise Got.	Andrée Ventura.
Olga Halperson.	

### Diplôme de fin d'études secondaires

Jeanne Alléon.	Suzanne Laurent.
Céline Benoist.	Renée Loppin.
Denise Bouisson.	Simonne Martin.
Louise Bouteille.	Cécile Pau.
Simonne Chairy.	Suzanne Schlatter.
Claire Denise.	Françoise Strauss.
Marie-Thérèse Goffart.	Lucile Thiellement.
Germaine Gosselin.	Paule Vérot.
Raymonde Lagrange.	

**Baccalauréats**

**Langues-Sciences**

Suzanne Albauran.                      Hélène Cahen.  
Jacqueline Moreau.                      Elconor Vilter.

**Philosophie**

Madeleine Bochet.                      Aimée Roux.  
Madeleine Haté.                      Simone Souchard.  
Jeanne Mathias.                      Lucie Fradiss.  
Raymonde Moreau.                      Jacqueline Dalmeyda.

**Latin-Sciences**

Germaine Bernard.

**Mathématiques**

Paule Lecoq.

**Licence d'histoire et de géographie**

Marianne Brossolette.                      Suzanne Brossolette.

**Licence d'Anglais**

Lucie Martin.

**P. C. N.**

Yvonne Marillier.                      Germaine Lassalle.  
Andrée Gautier (à Alger).                      Nadia Vilter.  
Sonia Dobkevitch.

**Ecole de haut enseignement commercial**

*Diplôme de sortie*

Yvonne Hémardiquer.                      Thérèse Lecomte.  
Lyzie Lannes.                      Renée Morel.

**Doctorat en Médecine**

Mathilde Deromps.

**Certificat d'aptitude (Anglais)**

*(Ecoles normales et Ecoles primaires supérieures)*

Lucienne Pommier.

---

---

### Offre d'emploi

---

On demande jeune fille de bonne famille pourvue du Diplôme de fin d'études secondaires ou du Brevet supérieur, et capable d'enseigner l'anglais ou la musique pour être institutrice de deux fillettes de 8 et 9 ans dans famille franco-portugaise à Tanger.

Pour renseignements, écrire à Mme Buzenet, Directrice des Cours secondaires à Tanger, Maroc.

—o<—

## 2. Société de Bienfaisance

---

### Colonies de Vacances

---

Organiser les vacances de nos enfants a été, cette année, chose plus difficile que de coutume. Bon nombre de femmes qui aimaient à prendre en pension de petits Parisiens sont, en cette troisième année de guerre, si absorbées par les travaux des champs qu'il leur faut renoncer à accueillir nos colons. Dans certaines régions aussi, le ravitaillement devient plus difficile ; on craint notamment de n'avoir pas assez de pain pour nourrir comme il le faudrait tant de nouveaux arrivés dont l'appétit, à la campagne, se fait très vite vorace !

Aussi, Mme Frank-Puaux nous a-t-elle demandé de réduire à 30 le nombre des enfants que nous lui confierions ; encore faut-il qu'ils aient tous *moins de 14 ans*, alors qu'autrefois elle voulait bien les recevoir jusqu'à 15 ans. Ne peuvent être inscrits pour 2 mois de séjour que les enfants dont la mère est morte, ou malade, ou occupée en usine. Le prix du séjour est de *45 fr. par mois* pour les enfants de moins de 12 ans, *de 50 fr. par mois* pour tout enfant au-dessus de 12 ans.

Mme André Lebon, qui s'occupe avec un inlassable dévouement d'assurer la santé de nos petits en ces temps difficiles, fait des prodiges pour que les colonies de vacances de la Ligue fraternelle des Enfants de France continuent de prospérer. Elle organise notamment, sous la surveillance d'un membre de la Ligue, des placements dans l'Ile de Ré dont rêvent plusieurs

de nos petits garçons. Là aussi, il nous faudra payer 50 fr. pour le premier mois, mais le second mois de séjour, qui ne comporte pas de frais de voyage, ne nous coûtera que 35 fr. Aussi demandons-nous à Mme André Lebon de nous accorder une quarantaine de séjours de 2 mois, pour des enfants de 7 à 13 ans. Lui sera-t-il possible de le faire ? Nous n'en sommes pas encore assurées.

A notre bien vif regret, la Ligue fraternelle n'a pu, cette année, réorganiser les colonies de jeunes filles, qui, tant de fois, ont aidé à refaire la santé de nos petites ouvrières anémiées. Il nous a donc fallu nous ingénier pour assurer un peu de repos et de bon air à celles de nos jeunes filles qui nous ont paru les plus fatiguées. C'est souvent entre 14 et 20 ans, alors qu'elles grandissent encore, et mènent la vie anémiant de l'atelier ou de l'usine, qu'elles ont le plus grand besoin de campagne. Certaines des plus âgées songent déjà au mariage, et c'est pour nous un devoir plus impérieux que jamais de chercher à fortifier ces jeunes mères de demain. Il en est plusieurs qui travaillent alternativement quinze jours et quinze nuits dans les usines de guerre, et vous représentez-vous ce que doit être le travail de nuit répété quinze nuits de suite ? Autrefois on leur accordait à minuit une heure de répit pendant laquelle elles soupaient ; mais on s'est aperçu qu'elles s'endormaient souvent, malgré elles, et avaient ensuite de la peine à se remettre au travail, si bien qu'il ne leur est plus accordé qu'une demi-heure pour souper.

Chaque fois que cela est possible, nous aidons ces jeunes filles à aller passer quelques semaines auprès des parents qu'elles ont à la campagne. Nous restons profondément reconnaissantes à M. le D<sup>r</sup> Bouillet, maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement, qui veut bien aider à notre œuvre, soit en prolongeant le séjour de nos enfants en colonie de vacances, soit en couvrant une partie des frais qu'entraîne pour nous l'envoi à la campagne de jeunes filles, de mamans, voire même de familles entières. Quant aux dons qui, de plusieurs côtés, nous sont venus pour notre œuvre des vacances, nous ne saurions dire combien nous en sommes touchées et heureuses.

Telle ancienne élève intéresse à nos efforts toute sa famille :

sa tante nous envoie 150 fr. ; sa cousine, 100 fr. ; et son frère qui, grièvement blessé, a pu revenir auprès de ses trois petits enfants, nous remet 150 fr. au nom de ces derniers pour que d'autres enfants aient des vacances aussi heureuses que les leurs.

80 fr. nous sont offerts par deux jeunes mamans au moment où elles emmènent leurs propres enfants au bord de la mer. Un petit garçon de 8 ans nous fait parvenir 39 fr. 75 recueillis par lui dans une tirelire qu'il a improvisée, et où son grand-père, à lui seul, a versé 20 fr. !

7 demi-bourses pour les Colonies de vacances de Mme Frank-Puau nous sont assurées par les soins de Mme Marozeau et de Renée Bergman.

Nous adressons également un chaleureux merci à Andrée Karpelès, qui, aidée de l'Ouvroir de St-Ouen, nous a fourni en si grand nombre chemises, jupons, robes d'enfants ; jamais en aucun temps nous n'avions pu en distribuer autant.

Combien il est réconfortant, après trois années de guerre, de constater la continuité de l'élan généreux d'une France toujours riche pour donner.



En cette saison de palmarès et de diplômes, nous sommes heureuses de mentionner les succès scolaires de nos petits amis : Pierrette Schmidt, Fernand Robin, Geneviève Marchand, Marie Valade, ont obtenu leur certificat d'études ; Marie Lefebvre écrit d'Aubusson pour annoncer son succès au même examen, et *Jean Le Quéré* a été reçu le 3<sup>e</sup> de toutes les écoles de Paris.

A cette occasion, son frère aîné *Robert* lui adresse du front des félicitations bien méritées : « Repose-toi bien pendant les vacances, afin de pouvoir travailler en rentrant, ajoute-t-il, sans pour cela abandonner tes études ; tu n'auras qu'à continuer à travailler à l'école du soir, car si tu pouvais savoir ce que l'instruction fait défaut et les occasions d'améliorer sa situation qu'on laisse échapper. » Ces sages conseils prennent, semble-t-il, une autorité particulière des circonstances où ils sont donnés.

Un autre de nos jeunes soldats *Louis Lefebvre*, le frère

cadet de notre ami Eugène dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler ici, exprime sa joie d'avoir reçu à Magnac-Laval la visite de Mmes Maury et Lévy accompagnées de leurs filles Geneviève et Jeanne, qui l'ont invité à venir passer une journée de dimanche chez elles « dans un petit pays » voisin, et lui ont rappelé qu'elles allaient conduire les enfants aux promenades organisées par le Lycée Molière :

« Je m'en souviens de ces joyeuses promenades !... les demoiselles nous donnaient des gâteries... c'était le bon temps !... Je suis heureux et honoré d'avoir fait la connaissance de ces généreuses dames... Quelle bonne surprise maman a manifesté quand je lui ai conté cet événement... »

Et il dit la joie qu'il a eu de sa récente permission de voir le jardin qu'il avait « simplement bêché avant de partir pour le service, en très bon rapport, ainsi que notre petite basse-cour. »

« Je m'habitue encore assez bien à la vie de caserne, ce fut un peu dur les premiers jours, mais maintenant j'y suis à peu près habitué, je suis les cours d'élèves-caporaux, car je voudrais essayer de gagner quelques galons par mon propre mérite en allant au front le plus tôt possible. »

De nos autres « bletets », nous avons également de bonnes nouvelles :

*René Abel* qui s'acquitte fort bien à Autun de ses fonctions de chef de chambrée est venu récemment en permission, et *Ernest Fady* se fait très bien noter au Mans.

Enfin *Lucien Duchâtel* est revenu sain et sauf de Salonique.

---

### Appel en faveur du Vestiaire

---

Nous avons exprimé plus haut notre reconnaissance à toutes celles qui ont contribué à procurer des vacances saines et reposantes à nos petits ou à les vêtir pour partir à la campagne : il faut continuer nos efforts.

*Jamais nous n'aurons trop ni même assez de bas, de chaussures usagées, de pantalons de fillettes, de tabliers noirs, etc. Qu'on travaille pour nous pendant les vacances et que l'on nous*

fasse une large part lorsqu'au moment des changements de saison on passe une révision de garde-robcs et trousseaux.

---

### **Cercle Amical**

---

Grâce à Mme Halphen, la dernière réunion s'est passée fort gaiement au jardin d'acclimatation. Une maman est venue nous remercier tout spécialement de cette sortie. Sa fille l'inquiète souvent par son humeur sombre : « Eh bien, ce soir-là, en revenant de votre promenade, elle qui ne chante jamais, elle a chanté ! »

Nous avons regretté seulement que les anciennes élèves ne se soient pas trouvées plus nombreuses ce jour-là. Seules d'entre elles assistaient à la réunion : Mlles Malvina Hembacher, Madeleine Romand et Madeleine Albert-Petit.

Nous souhaitons vivement que les élèves sortant de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> nous apportent un concours *régulier*.

De même, nous demandons aux anciennes élèves *musiciennes* d'établir entre elles un roulement de sorte qu'à *chacune* des réunions du Cercle il y ait une petite audition de chant et de violon. Il faut voir comment écoutent nos petites ouvrières pour se douter du charme qu'elles trouvent à la musique.

---

### **Préparation de la prochaine Vente de Décembre**

---

Comme l'an passé à pareille époque, nous adressons de nouveau un pressant appel à toutes celles qui s'intéressent à nos efforts.

Les résultats de la Vente de 1916 ont été superbes ; mais il faut que ceux de la Vente de décembre 1917 ne soient pas inférieurs, car nos charges augmentent en proportion du prix de toutes choses.

Que l'on prépare donc de nouveau pendant les vacances objets utiles, broderies, travaux d'art dont la vente représente toujours pour nous un bénéfice net considérable.

Que l'on fasse provision au cours des déplacements d'été d'objets qui pourraient servir à achalander nos comptoirs.

Que tout le monde se mette à l'œuvre de nouveau.

### 3. Œuvres de guerre

#### Les Surintendantes d'Usines

L'emploi des femmes dans les usines, emploi qui a pris depuis la guerre de si grandes proportions, présente l'un des problèmes les plus graves de l'heure actuelle. Le brusque changement d'habitudes, le travail intensif joints à une mauvaise hygiène, ont trop souvent pour conséquence le surmenage, qui frappe dans ses forces vives la femme et l'enfant à venir, l'immoralité, l'alcoolisme. Dangers qui menacent non seulement l'ouvrière, mais la race tout entière.

Déjà plus d'un cri d'alarme a été jeté. Des projets sont à l'étude : crèches, cantines, etc., pour apporter aux travailleuses avec une protection plus efficace le bien-être nécessaire.

L'une des réformes les plus urgentes à réaliser, celle qui faciliterait toutes les autres, serait la présence dans nos usines de « Surintendantes », à l'exemple de ces « Lady superintendents » qui ont donné de si merveilleux résultats en Angleterre.

La Surintendante doit être une femme de bonne éducation, au courant des questions sociales et de la vie ouvrière. Elle doit avoir l'énergie et le calme nécessaire pour imposer son autorité ; l'esprit de justice et de bonté ; en un mot les qualités qui la feront respecter et aimer.

La Surintendante, à l'usine, ne s'occupe pas du travail des ouvrières, mais elle veille à tout ce qui concerne leur hygiène physique et morale.

D'accord avec le contre-maitre, elle intervient au besoin dans l'embauchage, la formation des équipes, fait écarter tel sujet de santé trop faible, ou dangereux au point de vue moral, désigne telle femme soumise à un travail trop dur, particulièrement la future mère, ou celle qui nourrit son enfant.

A l'atelier la surintendante veille à la tenue des ouvrières, la propreté, l'hygiène des locaux. Elle reçoit les réclamations, apaise les différends. Elle a la direction effective du vestiaire, des lavabos, ainsi que des établissements attachés à l'usine : cantine, infirmerie, crèches, et garderies d'enfants, etc. Elle peut être chargée de les créer, là où ils n'existent pas.

Elle doit s'efforcer de devenir la conseillère éclairée des ouvrières. Sa présence assure l'ordre, le bien-être.

Son rôle, tout de dévouement, est délicat et complexe. Il exige avec des connaissances spéciales beaucoup de tact et d'énergie.

Si la carrière de surintendante, en raison même de ses responsabilités, doit être bien rétribuée (et nous estimons que le traitement ne saurait être inférieur à 4.000 fr. par an), c'est un poste qui exige une présence presque constante, et une réelle abnégation. Il ne peut convenir qu'à des femmes possédant des qualités de cœur et de caractère auxquelles un enseignement technique ne saurait suppléer.

Cet enseignement, toutefois, est indispensable, et les futures surintendantes l'acquerront à « l'École Sociale des Surintendantes d'Usines », qui vient de se créer à Paris, 8, rue de Penthièvre.

Le but de l'École est double :

1° former par un enseignement approprié les futures surintendantes.

2° assurer, dans la limite des places vacantes, leur placement dans les usines ; demeurer en contact avec elles, pour leur donner aide et conseil, — les mettre en rapport avec les diverses œuvres sociales, — se charger de telles démarches pouvant faciliter leur tâche. Ainsi la « surintendante », en union étroite avec l'École qui l'aura formée, tout en veillant à la santé physique et morale des travailleuses, en assurant la régularité de la production, deviendra le meilleur garant de la concorde sociale. Elle sera l'un des agents les plus actifs, les plus utiles, de cet avenir de notre pays, que, toutes, nous voulons si beau.

Les candidates éventuelles doivent être âgées de 25 à 45 ans, jouir d'une bonne santé et posséder au moins l'instruction secondaire. Tous les renseignements nécessaires complémentaires pourront être obtenus au Lyceum, 8, rue de Penthièvre.

---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*